



Collège de Liziniat

Réunion parents 3^e

Jeudi 21 septembre 2023



Le collège de Liziniat



Le collège de Liziniat scolarise actuellement 386 élèves :

- 15 classes, dont 3 classes de 3^e
- 1 Principale, 1 CPE, 1 gestionnaire, 2 secrétaires
- 33 professeurs
- 4 assistants d'éducation
- 4 AESH pour accompagner des élèves en situations de handicap
- 7 agents

L'ENT

Collège de Liziniat

SAINT-GERMAIN-LEMBRON



MENU



Se connecter

ma classe^{en}
Auvergne-Rhône-Alpes



Horaires du collège

Ouverture du collège :

- Lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8h10 / 17h
- Mercredis : 8h10/12h30

Pour signaler l'absence d'un élève ou contacter la Vie scolaire : 04 73 96 42 19 et taper 2

Pour contacter le secrétariat : 04 73 96 42 19 et taper 1

Courriel : 0630062A@ac-clermont.fr

Actualités pédagogiques



**REPRISE DE
L'ASSOCIATION
SPORTIVE JOURNEE
NATIONALE DU
SPORT SCOLAIRE
20/09**

Actualités institutionnelles



**Réunion de rentrée
pour les parents -
niveaux 6e, 5e, 4e et
3e**

Nous accueillerons les
parents, par niveau de classe

Agenda

18 Réunion de rentrée - niveau 6e
SEPTEMBRE

21 Réunion de rentrée - niveau 3e
SEPTEMBRE

25 Réunion de rentrée - niveau 4e
SEPTEMBRE

28 Réunion de rentrée - niveau 5e
SEPTEMBRE

2 Date limite de dépôt des listes de
candidatures pour les élections des
représentants au Conseil
d'Administration
OCTOBRE

Une liste de candidats est constituée de 2



Comptes Educonnect



ma classe en
Auvergne-Rhône-Alpes

Connexion des parents et des élèves à l'ENT

L'accès à l'ENT pour les parents et les élèves se fait via EduConnect. Les parents créent eux-mêmes leurs identifiant et mot de passe en suivant les instructions ci-jointes. Les codes Educonnect des élèves sont transmis par le collège.



ma classe en
Auvergne-Rhône-Alpes

Vous voulez vous connecter à l'ENT en tant que :

Elève ou parent

Enseignement agricole

+ Enseignant

+ Personnel non enseignant

+ Personnels de collectivité

Autres comptes et invités

Valider



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



AIN
Le Département



ALLIER
BOURBONNAIS
Le Département



Ardèche
LE DÉPARTEMENT



cantal
Le Département



Election des représentants de parents d'élèves

- Dépôt des listes de candidatures
pour le **lundi 2 octobre 2023**
- Election vendredi 13 octobre
- Mail de la liste actuelle :
representantspestger@gmail.com



Les régimes d'entrée et de sortie

- **Régime 1** : présence au collège de 8h30 à 17h
- **Régime 2** : présence au collège selon l'emploi du temps habituel
- **Régime 3** : sortie libre en cas de modification de l'emploi du temps

Protocole harcèlement

Harcèlement scolaire

Loi 2022-299 du 2 mars 2022 :

- *Propos ou comportements répétés,*
- *commis au sein de l'établissement ou en marge de la vie scolaire,*
- *ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à la dignité d'un élève,*
- *d'altérer sa santé physique ou mentale*
- *ou de dégrader ses conditions d'apprentissage.*

Cyber harcèlement :

- *Intimidations, insultes, moqueries, menaces en ligne*
- *Propagation de rumeurs*
- *Piratage de compte et usurpation d'identité*
- *Création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe*
- *Publication d'une photo ou d'une vidéo d'une victime en mauvaise posture, Sexting.*

Protocole harcèlement

- **Recueil des faits par écrit**
- **Entretien individuel avec les familles des élèves auteurs**
- **Information de l'ensemble des personnels**
- **Entretien avec la famille de l'élève victime**
- **Engagement de mesures par le chef d'établissement en fonction de la gravité des faits :**
 - Déclaration d'un Fait établissement
 - Signalement au Procureur de la République (article 40 du code de procédure pénale)
 - Engagement d'une procédure disciplinaire.
- **Actions de sensibilisation dans les classes concernées.**
- **Maintien d'une veille active**

Calendrier de l'année de 3^e

Septembre :

- Distribution des conventions de stage
- Entretiens d'orientation pour élèves ciblés

Octobre :

- Journée sécurité routière

Novembre :

- Conseil de mi-semestre
- Fin novembre : Rencontres parents/professeurs

Décembre :

- Du 11 au 15 décembre : stages 3^e

Calendrier de l'année de 3^e

Janvier :

- Mercredi 24 janvier : projection du film « Arlette, une histoire à ne jamais oublier », en présence du réalisateur danois (rafle de l'Université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand en novembre 43)
- Jeudi 25 janvier : forum des formations à Issoire
- Mercredi 31 janvier : soutenances de stage

Février :

- Voyages scolaires en Italie et en Espagne : du 12 au 16 février

Mars :

- Réunion parents pour l'orientation post 3e
- Lundi 25 et mardi 26 mars : brevet blanc

Calendrier de l'année de 3^e

Mai :

- Fin mai/début juin : conseils de classe du 2^e semestre avec avis définitif du conseil de classe sur l'orientation

Juin :

- Mercredi 5 juin : soutenance orale du DNB
- Mercredi 12 juin : commission d'appel pour l'orientation post 3^e
- Lundi 1^{er} et mardi 2 juillet : épreuves écrites du DNB et résultats de l'affectation post 3^e.

Stages 3^e du 11 au 15 décembre

- Ne pas attendre pour trouver un lieu de stage
- La convention de stage doit être complétée avec attention
 - Travaux interdits aux mineurs
 - Légalité des horaires
 - Si stage loin du collège : courrier à la Principale avec précision sur l'hébergement
 - Si cela se passe mal en stage : en informer le collège, ne pas attendre.
- Rapport de stage
- Soutenance

Le DNB : sur 800 points

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS
MENTION
ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS
MENTION
BIEN

+ DE **640** POINTS
MENTION
TRÈS BIEN

➤ **Avoir une pièce d'identité valide**

Le DNB : partie contrôle continu

Le contrôle continu

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

Le DNB : les épreuves écrites

LES ÉPREUVES ÉCRITES

300 POINTS

ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire
+ dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie
(2 épreuves sur les 3).

1 h

écrit

50
POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h

écrit

50
POINTS

Le DNB : l'épreuve orale

L'ÉPREUVE ORALE

100 POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min.

oral
individuel

100
POINTS

ou

25 min.

oral
collectif

100
POINTS

La grille d'évaluation à l'oral

Jury n° : Date : Nom de l'élève : Classe :

GRILLE D'EVALUATION

/ 100

Descripteurs du niveau de maîtrise
1- TB = Très bonne maîtrise / 2- B= Satisfaisant / 3- FR = Fragile / 4- INS = Insuffisant

EXPOSE (5 min) *Positionnement : TB B FR INS*

S'adresser à un auditoire sans notes ou en prenant de la distance par rapport à ses notes.	10	8	4	2	/10	
S'exprimer dans une langue fluide, claire, correcte, précise.	10	8	4	2	/10	
Construire un exposé organisé et cohérent.	10	8	4	2	/10	
Maîtrise du sujet présenté : présenter et justifier une démarche personnelle (le candidat réussit à expliquer la façon dont il a conçu et réalisé son projet), les connaissances et compétences acquises en adéquation avec les objectifs du projet.	20	15	10	5		/20

ENTRETIEN (10 min) *Positionnement : TB B FR INS*

Interagir avec le jury (écoute, prise en compte des questions et des interlocuteurs).	10	8	4	2	/ 10	
Dialoguer dans une langue fluide, claire, correcte, précise.	10	8	4	2	/ 10	
Mobiliser sans erreur des connaissances disciplinaires (et/ou transversales).	15	12	6	3		/ 15
Argumenter sur le choix du projet ou de l'œuvre présentée, porter un regard critique et justifié sur l'expérience relatée et/ou le travail effectué.	15	12	6	3		/ 15

BONUS

S'exprimer en continu et/ou interaction dans une langue étrangère (5 minutes maximum).	<i>Bonus de 1 à 10 points (dans la limite des 50 points)</i>	+	
--	--	---	--

TOTAL *par compétences du socle*

Maîtrise de l'expression orale	/50	
Maîtrise du sujet présenté		/50

Appréciation générale / remarque(s) particulière(s)

Nom de l'examineur 1 : Nom de l'examineur 2 :

Orientation post 3^e

- Possibilité de s'inscrire à des mini-stages pour découvrir les établissements post 3^e
- Se rendre aux portes ouvertes des lycées
- Travailler le projet d'orientation dès le mois de septembre. Il doit être réaliste en fonction des résultats scolaires et des capacités de travail personnel.
- Aucune orientation n'est imposée à un élève.
- Le conseil de classe, puis le chef d'établissement émettent un avis pour la poursuite en 2^d GT ou vers la voie professionnelle. En cas de désaccord, la famille peut faire appel.
- Si l'élève n'obtient pas d'affectation, il peut redoubler en 3^e (s'il n'a jamais redoublé) ou refaire des vœux en fonction des places disponibles.



Autres certifications

- PIX (compétences numériques)
- Ev@lang (niveau de maîtrise de l'anglais)



Dispositifs pour préparer le brevet

- Soutien français
- Soutien mathématiques

➤ *Les jeudis de 8h30 à 9h30, sur inscription*